

ÉCOLE INTERCOMMUNALE
BONNAY/MERÉY-VIEILLEY/VIEILLEY/VENISE/PALISE
ecole.vieilley@ac-besancon.fr
<http://prim-vieilley.ac-besancon.fr/>

Lieu : Ecole de VIEILLEY

Début de la séance : 18h

Membres présents

Mmes MAUJEAN, DEVAUX, KOPF, SCHOENAUER, MARCHAND, BARBIER, CHAMOULAUD, SENECHAL, TRIMAILLE, (enseignantes) et Mme SENSI (directrice)

Mmes CROUVEZIER, GILLET, MOUTENET et MM. ATTARD, MARCHAND, SADOULET, SAUDEAU (représentant·es de parents d'élèves)

M. VUILLIER (président du syndicat de l'école intercommunale)

Mme LEROY (vice-présidente du syndicat de l'école intercommunale)

Membres excusés :

Mme GUILLEMIN (Inspectrice de l'Education Nationale)

Mmes PREVITALI et HADJERAS (enseignantes)

Mmes DUMAS et DONIER (représentantes parents d'élèves)

Mme JANEY (présidente de l'APE)

Mmes SAUVAGEOT, HERVÉ et GERDY (Atsem), M.CHARPIOT (Directeur Francas)

Mmes AL AABQARY-GENESTIER et BICHET (Rased),

Mme HUSY (AESH)

Secrétaires de séance : Mme Devaux et Mme Moutenet

ORDRE DU JOUR :

- Bilan des élections et rappel des attributions du CE
- Bilan de la rentrée 2023 : organisation pédagogique de l'école, équipe, prévisions d'effectifs
- Règlement intérieur
- Sécurité (incendie et PPMS)
- Syndicat scolaire
- Projets pédagogiques
- Divers : APE, questions écrites des parents

INSTALLATION DU CONSEIL D'ÉCOLE.

ÉCOLE INTERCOMMUNALE
BONNAY/MEREY-VIEILLEY/VIEILLEY/VENISE/PALISE
 ecole.vieilley@ac-besancon.fr
 http://prim-vieilley.ac-besancon.fr/

1. BILAN DES ÉLECTIONS ET RAPPEL DU ROLE DES PARENTS ÉLUS

Elections :

Une liste : 9 candidats (9 titulaires, aucun suppléant) Le vote se fait exclusivement par correspondance.

- 291 inscrits sur la liste électorale,
- 152 votants,
- 12 votes blancs ou nuls et donc 140 suffrages exprimés,
- soit 52.23 % de participation et 48 % de suffrages exprimés

Le rôle des représentants de parents d'élèves est de débattre de certaines questions au conseil d'école, informer les parents des résolutions prises et être porte-parole de l'ensemble des familles.

Il ne doit pas être évoqué de questions d'ordre strictement pédagogique ou pouvant mettre en cause directement une personne. En cas de question pédagogique, les parents sont invités à prendre rendez-vous avec l'enseignante de leur enfant.

Le Conseil d'école se réunit une fois par trimestre. Les membres sont invités 8 jours avant la date du Conseil d'école. En cas de vote au cours d'un conseil d'école, les suppléants ne peuvent pas voter, excepté si un suppléant remplace un titulaire absent.

2. BILAN RENTREE 2023 ET PREVISIONS D'EFFECTIFS :

Cette année, Mme Devaux a une décharge syndicale les vendredis. Elle est complétée par Mme Trimaille ce jour-ci en classe.

Organisation pédagogique et équipe :

Effectifs par niveau	Site	Niveaux	Enseignantes
PS = 21 MS = 15 GS = 30 CP = 24 CE1 = 25 CE2 = 22 CM1 = 38 CM2 = 33 Total : 66 mater 142 élem = 208	BONNAY 90 élèves	PS 21	Emilie DEVAUX Pauline TRIMAILLE (vendredi)
		MS/GS 15 + 6 = 21	Anne-Claire MAUJEAN Anaïs PREVITALI (mardi)
		GS 24	Alicia SENSI (lundi/mardi) Anaïs PREVITALI (jeudi/vend)
		CP 24	Joëlle KOPF
	VIEILLEY 71 élèves	CE1 25	Stéphanie SCHOENAUER
		CE2 22	Fanny MARCHAND
		CM1 24	Anne-Françoise BARBIER
	VENISE 47 élèves	CM1/CM2 14 + 8 = 22	Nathalie SENECHAL Nassera HADJERAS (mardi)
		CM2 25	Edwige CHAMOULAUD
	DIRECTION BONNAY		Alicia SENSI Décharge de direction : jeudi et vendredi

ECOLE INTERCOMMUNALE
BONNAY/MEREY-VIEILLEY/VIEILLEY/VENISE/PALISE
ecole.vieilley@ac-besancon.fr
<http://prim-vieilley.ac-besancon.fr/>

Prévision d'effectifs rentrée 2024 :

L'inspecteur d'Académie – DASEN nous demande d'établir nos prévisions d'effectifs et de faire remonter nos chiffres début novembre, en vue de la prochaine carte scolaire (ouverture/fermeture de classes dans les écoles).

	2023 2024	2024 2025
PS	21	23
MS	15	21
GS	30	15
CP	24	30
CE1	25	24
CE2	21	25
CM1	38	21
CM2	32	38
Total	206	197

Départ attendu de 2 élèves arrivés en sept : CE2 et CM2

Rentrée 2024 : Départ de 32 CM2, arrivée de 23 petits. Les effectifs sont donc en baisse.

Il faut donc s'attendre à ce que l'école fasse partie des mesures de carte scolaire cette année (fermeture de classe).

Mme Sensi demande d'informer l'école dès que de nouvelles familles s'installent dans les communes afin d'avoir un effectif d'élèves précis pour anticiper au mieux une fermeture éventuelle. Cela impacte également les répartitions de classe.

Mme Sensi interroge le syndicat scolaire sur le nouveau lotissement de 25 parcelles à Vieilley.

Mme Leroy répond qu'il y a un certain nombre de jeunes arrivants. Mais pour le moment pas de confirmation qu'il y ait des enfants dans les foyers et les financements ne sont pas tous acceptés.

En cas de fermeture, la DSDEN se met en relation avec le syndicat scolaire pour s'accorder quant à l'organisation des classes sur l'école : répartition sur 2 écoles (fermeture de Venise) ou non.

M. Vuillier rappelle que le syndicat scolaire souhaiterait conserver le site de Venise (par exemple dans le cas où il y ait de nouveau une réouverture, le site de Venise serait immédiatement utilisable).

Suivi des élèves :

Un point sur les évaluations nationales (CP, CE1, CM1) est fait par les enseignantes. Les évaluations de CP ne reflètent pas toujours le niveau réel des élèves, constaté par les enseignantes lors de leurs propres évaluations.

En CM1, ces évaluations arrivent tôt dans l'année mais pas de grosses surprises sur les résultats. Des objectifs non repris au début d'année (calcul mental, sujet-verbe par exemple) ont parfois posés soucis. Des choses intéressantes sont toutefois notées par les maîtresses de CM1.

3. RÈGLEMENT INTÉRIEUR

Des modifications sont apportées dans la partie « accueil et surveillance des élèves » concernant les responsabilités des enseignantes :

« **A l'école élémentaire** : Les élèves déposés devant leur école avant les horaires d'ouverture restent sous la responsabilité de leurs parents. La responsabilité de l'état et du personnel enseignant ne saurait être engagée en cas d'accident avant l'heure d'accueil. À l'issue des classes du matin et de l'après-midi, la sortie des élèves s'effectue sous la surveillance d'un enseignant dans la limite de l'enceinte des locaux scolaires. Au-delà de l'enceinte des locaux scolaires, les parents assument la responsabilité de leur enfant selon les modalités qu'ils choisissent ».

ECOLE INTERCOMMUNALE
BONNAY/MEREY-VIEILLEY/VIEILLEY/VENISE/PALISE
ecole.vieilley@ac-besancon.fr
<http://prim-vieilley.ac-besancon.fr/>

Question de M. Marchand (parent élu): depuis la rentrée, y a-t-il eu des problèmes entre la sortie de l'école et la montée dans le bus (pour les élèves d'élémentaire)? Réponse des enseignantes : pas à leur connaissance.

La charte de la laïcité sera jointe au règlement.

Vote par les membres du conseil d'école :

Contre : 0 Abstention : 0 Pour : 18

4. SECURITE : INCENDIE, PPMS

a. Incendie :

Un exercice incendie a eu lieu dans les 3 écoles le jeudi 9 novembre. Tout s'est très bien déroulé. Evacuation rapide et ordonnée. Entre une et 2 minutes selon les classes (plus long pour les maternelles). Portes extérieures fermées à clé à Venise et Bonnay (classes 3 et 5) : ralentissent la sortie. Plus simple à Vieilley et à Bonnay pour classes 1 et 2 (portes issues de secours). Pour rappel > A Venise, l'alerte est donnée à la voix. celle-ci est peu audible selon les maîtresses du site. Il n'y a pas d'alarme incendie. Ce problème a été souligné par les représentants de parents d'élèves lors du 1^{er} conseil d'école de l'année passée. Il avait été demandé au syndicat scolaire de faire le nécessaire. M. Vuillier explique qu'il n'y a pas d'obligation à changer le système dans les rapports de sécurité donc le syndicat n'est pas allé au-delà et n'a rien changé.

b. PPMS :

Le PPMS (Plan Particulier de Mise en Sûreté) est un dispositif qui permet de mettre en sûreté les élèves et personnels d'un établissement scolaire face à un risque, qu'il soit d'origine naturelle ou non. Les risques auxquels l'école est susceptible d'être confrontée sont : les inondations, les transports de matière dangereuse, les tempêtes, les pluies orageuses, les nuages toxiques, les glissements de terrain et les séismes, etc mais aussi le plan attentat-intrusion. Au vu de la structure de l'école, un PPMS différent a été rédigé pour chaque site. Il est remis à jour chaque année (noms des enseignants, nombre d'élèves, etc.). Une mallette de secours est mise à disposition sur chaque site. Mme Sensi demande à M. Vuillier de fournir un pack d'eau pour chaque site (nécessaire en cas de coupure d'eau par exemple). La demande est acceptée par le syndicat.

Un exercice A-I devrait avoir lieu en décembre, comme les années passées. Il est organisé par le rectorat qui donne l'alerte aux chefs d'établissements et directeurs par un sms.

c. Transports scolaires

Rappel : Les élèves ne sont plus sous leur responsabilité des enseignantes après les heures de classe et en dehors de l'enceinte de l'établissement. Rappel fait lors des précédents conseils d'école.

Pb de sécurité soulevé par plusieurs parents concernant l'attente de certains élèves à l'arrêt de bus de Vieilley après la sortie des classes. Plusieurs élèves sont laissés pour compte par le bus qui ne compte pas assez de places. Ils attendent seuls à l'arrêt de bus entre 20 et 30 min le 2^e passage du bus.

M. Vuillier a contacté GBM pour vérifier avec eux qu'il manquait bien des places. Certains enfants n'avaient pas à le prendre (pour convenance personnelle des parents et non pour faire le trajet école-domicile comme c'est prévu par le règlement). Le bus aurait dû avoir 63 places, il n'en avait que 58. Depuis la rentrée, le bus

ECOLE INTERCOMMUNALE
BONNAY/MEREY-VIEILLEY/VIEILLEY/VENISE/PALISE
ecole.vieilley@ac-besancon.fr
<http://prim-vieilley.ac-besancon.fr/>

a 61 places (régularisé par le transporteur). M. Vuillier a également passé un accord avec le périscolaire pour que les élèves qui attendent soient pris en charge par le périscolaire. Toutefois, un problème de conscience est soulevé par M. Vuillier : certains enfants vont prendre le bus alors qu'ils ne devraient pas mais d'autres parents jouent le jeu et payent le périscolaire parce qu'ils n'ont pas le droit de faire prendre le bus à leur enfant.

Il rappelle qu'un nouveau règlement émis par GBM sera en vigueur en 2024 (déjà transmis aux parents par mail par la directrice), plus contraignant.

SYNDICAT SCOLAIRE

Directrice :

Informatique : enveloppe de 3000 € ayant permis l'achat de 2 PC, 6 tablettes, un lecteur DVD, des housses, des coques de protection pour tablettes. Les 6 tablettes sont mises à disposition des élèves de Venise.

Remerciements des enseignantes de Venise quant aux aménagements faits.

Mme Kopf demande à avoir internet jusqu'à sa classe (classe 4). Pas de réseau depuis plusieurs années. M. Vuillier demande à la directrice de contacter M. Moreau pour acheter des répéteurs ou voir s'il y en a qui ne fonctionnent plus.

D'importants travaux ont été réalisés l'année passée : fenêtres de Vieilley, rénovation des toilettes de Venise, plantation d'arbres à Vieilley. Remerciement des enseignantes des différents sites.

Autres points abordés :

- Demande de changement du panneau d'affichage devant l'école de Bonnay : il ne ferme plus à clé, des personnes extérieures à l'école affichent sans demander l'autorisation. Demande d'un panneau qui ferme et si possible plus grand. Avec doublon de clé à prévoir en cas de perte.
- Mauvaises odeurs déjà signalées classe 7 à Vieilley.
- Pression trop forte des robinets en maternelle, déjà signalé ; demande de Mmes Devaux et Kopf pour changer les robinets et mettre des détecteurs de présence des mains (plus facile pour les PS). M. Vuillier demandera au cantonnier de voir pour la pression et le calcaire mais trouve que changer les robinets serait une bonne idée..
- Problème ouverture/fermeture fenêtre bureau Bonnay
- Natation : augmentation du cout car beaucoup d'élèves cette année en GS et CM2 : nécessité donc de faire appel à 2 bus au lieu d'un (cout du transport qui double donc pour cette activité). Pas de changement concernant le cout des séances de natation.
M. Vuillier demande d'estimer le coût selon le nombre d'élèves qui iront cette année. L'enveloppe doit rester correcte.
- Paiements des factures MBFC pour les sorties scolaires : paiement par l'intermédiaire du syndicat.

5. PROJETS PEDAGOGIQUES

Prévention contre le harcèlement scolaire :

- Participation à la journée **Non au harcèlement** le jeudi 9 novembre 2023 > toutes les classes de l'école.
- Mise en place d'un questionnaire « climat scolaire » à destination des élèves à partir du CE2 : questionnaire réalisé par l'équipe à partir d'un document proposé par l'inspection académique, questionnaire soumis individuellement à chaque élève courant novembre, anonyme, format google form. Questionnaire qui porte sur le climat scolaire, le bien être à l'école, les relations aux autres élèves, aux adultes, sentiment de sécurité/ d'insécurité, conflits etc.

ÉCOLE INTERCOMMUNALE
BONNAY/MEREY-VIEILLEY/VIEILLEY/VENISE/PALISE
ecole.vieilley@ac-besancon.fr
<http://prim-vieilley.ac-besancon.fr/>

- intervention du CICS auprès des élèves de CM2 de Mme Chamoulaud.

CICS (centre d'information et de consultation sur la sexualité)

> éducation à la vie affective et sexuelle.

L'intervention se compose de 9 séances (mardi après-midi) entre septembre et décembre. Les séances sont animées par un membre du CICS et la psychologue scolaire. Une réunion avec les parents sera prochainement organisée.

La parole est laissée à Mme Chamoulaud : ½ classe avec la maitresse et ½ classe avec les 2 intervenantes (Psychologue scolaire et intervenante CICS) ; différents thèmes abordés dont le sentiment amoureux, le consentement, les violences sexuelles, mon corps qui change... Tout se passe bien pour le moment.

> Projets financés par le syndicat scolaire (23€ par an par élève), l'APE (18€ par élève) et les dons volontaires des parents aux coopératives scolaires.

- Projet CROSS, courir pour l'association P'tits bouts de ficelle (pour l'enfance malade) > toutes les classes de l'école > cross et ateliers sportifs pour les plus petits, initialement prévu le jeudi 19 oct, reporté cause mauvaises conditions météo. Présence prévue du président de l'association. Possibilité pour les familles de faire un don.

- USEP : aucune classe cette année

- Natation > élèves de GS et de CM2 (30 GS et 32 CM2)

Pour les élèves de GS, il s'agit surtout d'aisance aquatique.

Rythme : 8 séances 1 fois/semaine, début des séances le 30 janvier

- projets sportifs dans le cadre de l'année des jeux olympiques

Projets foot, basket, et peut-être équitation (s'agissant d'un sport à risque, le cadre réglementaire est plus complexe)

Basket : 30 avril 1^{ère} séance à Vieilley (vieilley les mardis, Bonnay CP et Venise les jeudis) mai/juin, 6 séances

Projet foot initié par le club de foot de Perouse

- ENS (espace naturelle sensible) : CE2, CE1, CM1. Projet sur candidature : actuellement en attente de réponse. Entièrement gratuit – déplacement en bus à prévoir.

- Livre élu : participation des classes de PS, MS/GS, CM1

- Les 2 Scenes : participation des classes de la PS au CM1 (ciné concert, spectacles, etc)

- JMF : participation des classes de PS et MS/GS

- Cross avec le collège avec tous les élèves de CM2 le 10 novembre avec la collaboration de Mme Guillaume, enseignante au collège de Chatillon – **dans le cadre de la liaison école/collège**

Bon moment avec les élèves/prof du collège et temps de convivialité avec eux.

- Projet aux grangettes (les classes de CM1/CM2 et CM2) initialement prévu la semaine de la pentecôte, du 21 mai au 24 mai 2024 – thème sport - **le projet n'aura probablement pas lieu car le centre d'accueil va certainement devoir fermer ses portes.** Les enseignantes réfléchissent à un autre projet.

ÉCOLE INTERCOMMUNALE
BONNAY/MEREY-VIEILLEY/VIEILLEY/VENISE/PALISE
ecole.vieilley@ac-besancon.fr
<http://prim-vieilley.ac-besancon.fr/>

6. DIVERS

APE

Présentation des différentes actions prévues cette année au profit des écoles :

18 euros /élèves : 2 ventes de fromage, fête d'école, fête des gens qu'on aime, marché, et peut-être olympiades.

Remarques M. Vuillier en fin de séance :

- problème de consommation d'eau sur Venise qui a augmenté mais sans explication (fuite ou autre ? En recherche d'explication car la consommation a été multipliée par 10).
- Facture d'électricité de Bonnay rétroactive (donc gros montant) car rien n'avait été payé ces 5 dernières années.

Fin de la séance à 19h45.

Secrétaires de séance :

Mme Devaux et Mme Moutenet

La directrice

Mme Sensi